

Ville de Vienne – Direction du Développement culturel
Service Animation du patrimoine – Musées - Centre d'art contemporain La Halle des bouchers

Classes primaires viennoises - Cycle 1

Année 2015-2016

Guide pratique et modalités d'inscription

Pourquoi accueillons-nous les classes dans les sites patrimoniaux, les musées et le Centre d'art contemporain La Halle des bouchers?

Pour faciliter l'accès de tous au patrimoine, aux musées, à l'art contemporain.
Pour aider chaque enfant à se repérer dans l'espace et dans le temps.
Pour enrichir la sensibilité des élèves en lien avec l'histoire des arts et l'art contemporain.

Participer à l'éducation aux arts et à la culture

Nos activités sont complémentaires des actions proposées par les Bibliothèques, le Conservatoire Municipal Musique et Danse et par le Théâtre de Vienne. Elles s'inscrivent dans la construction du parcours des enfants tout au long de leur scolarité, en lien avec l'inspection académique et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Qui sont les intervenants pour nos trois services ?

Les 7 intervenants sont placés sous la responsabilité de :
Chrystèle Orcel, responsable du service Animation du patrimoine
Elsa Gomez, conservatrice des musées
Marc Bembekoff, directeur du Centre d'art contemporain La Halle des bouchers.

Pour les visites et ateliers « Ville d'art et d'histoire » et « Musées », les intervenants sont :
Estelle Jeunet, adjointe de la responsable du service Animation du patrimoine
Julie Schiff, responsable des publics des musées
Lise Barat Stranieri, Camille Dernis, Céline Flacher, Véronique Langby, guides-conférencières.

Pour les ateliers du Centre d'art contemporain La Halle des bouchers, l'intervenante est :
M'Barka Amor, médiatrice culturelle.

Les 7 intervenantes bénéficient d'une formation continue partagée, comprenant la visite de toutes les expositions temporaires, les chantiers du Plan Patrimoine et ceux d'archéologie. Elles sont ainsi à même de faire des liens entre patrimoine, collections des musées et art contemporain.

Comment se déroule l'inscription des classes ?

Chaque classe bénéficie d'un forfait de deux à trois séances dans l'année, qui forment un module.

Chaque module est présenté sur une fiche ci-jointe où figurent au verso les dates disponibles. Afin d'assurer des conditions optimales pour votre accueil, ces créneaux tiennent compte de plusieurs critères, dont la jauge des espaces et les conditions climatiques.

Vous devez inscrire votre projet sur l'application culture-38 (volet culturel du projet d'école) avant le 30 septembre 2015.

Les demandes d'inscription auprès de nos services sont à faire par mail à reservationpcm@mairie-vienne.fr :

- A) Petites et Moyennes Sections : pour chaque classe remplir le verso d'une fiche.
 - B) Grandes Sections : remplir le verso d'une ou deux fiches. Si vous remplissez le verso de deux fiches, indiquez pour chaque fiche s'il s'agit de votre choix n° 1 ou s'il s'agit de votre choix n°2, en entourant le numéro figurant en haut à droite.
- 1) Remettre obligatoirement l'ensemble de vos demandes **par école, avant le 25 septembre 2015, ou jusqu'au 16 septembre si vous souhaitez participer à des ateliers en septembre.**

Aucune demande d'inscription ne sera prise par téléphone ou après cette date. Nous tiendrons compte de vos souhaits dans la limite des places disponibles.

Pour vous aider dans vos choix, vous pouvez contacter :

Estelle Jeunet, Service Animation du patrimoine : 04 74 78 70 66 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h15 à midi jusqu'au 23 septembre inclus.

Delphine Rioult, Centre d'art contemporain La Halle des bouchers 04 74 84 72 76 les matins du mardi au vendredi.

Le planning définitif vous sera communiqué par mail avant les vacances d'automne. Pour les modules ayant lieu de septembre à novembre, le planning vous sera communiqué dans les plus brefs délais. Après confirmation de votre inscription, **les demandes de car** seront à faire auprès du service Education de la Ville, sur la dotation de nos trois services.

Pourquoi certaines fiches présentant les modules comportent des dates pour les classes se déplaçant à pied et d'autres dates pour les classes se déplaçant en bus ?

Les trois services disposent d'une dotation annuelle commune pour les trajets en bus entre les écoles et le site de l'atelier ou de la visite. Nous rechercherons dans la mesure du possible à optimiser les transports en assurant le trajet simultané de deux classes d'une même école se déplaçant en bus.

Comment s'est fait le choix des ateliers et visites composant les modules ?

Les modules sont conçus en fonction des expositions temporaires. Ils tiennent aussi compte des demandes les plus fréquentes des dernières années.

Pourquoi certains ateliers et visites ont des horaires précis, et d'autres non ?

Nombreux sont les ateliers et visites régis par des horaires d'ouverture. Les horaires sont souples pour les ateliers du Centre d'art contemporain La Halle des bouchers.

Classes primaires viennoises - Cycle 1

Année 2015-2016

Module 1 - Centre d'art contemporain (septembre à mai)

2 expositions : « Sister Ship » de Maxime Rossi, Jacques Julien.

Module 2 : Raconte-moi Vienne pour les Grandes sections (février à mai)

Hercule un héros pas comme les autres (musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal – Vienne), Vienne vue d'en haut (belvédère de Pipet), Tous en scène (« Scènes de Vienne » au Théâtre de Vienne et musée des Beaux-Arts et d'Archéologie).

Vienne appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le Ministère de la Culture et de la Communication attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine ainsi que la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XX^e siècle, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de plus de 180 Villes et Pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

A proximité

Aix-les-Bains, Albertville, Chambéry, Valence, Saint-Etienne, le Pays du Vivarais méridional, le Pays Voironnais, le Pays du Forez, le Pays de Trévoux – Saône Vallée, le Pays des hautes vallées de Savoie, le Pays de la vallée d'Abondance, la Communauté d'agglomération d'Annecy bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

L'appellation « Musées de France »

Le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal – Vienne bénéficient de l'appellation « Musées de France » attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Le Centre d'art contemporain La Halle des bouchers

Structure ouverte en 2014, le Centre d'art contemporain La Halle des bouchers a pour mission de produire et diffuser la création artistique contemporaine tout en offrant les clés pour sa meilleure compréhension auprès de tous les publics. Les ateliers associent visite ludique, expression corporelle et pratique plastique en confrontant l'élève à la réalité de l'espace d'exposition et aux œuvres artistiques présentées.